

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école du 13/11/2014

Information : arrêt prolongé de Me MOULIN jusqu'au 01 /01 /2015

Sont présents pour ce conseil d'école 15 personnes :

- 2 responsables du périscolaires : Mme VAILLANT Sabine et Elisabeth GAYOT
- 2 parents élus de l'association BDC : Mmes Isabelle PASQUIER et Estelle JOUSSE.
- 2 parents élus de l'association FCPE : Mmes Sylvie Thieullet et Nadia Erdogan
- 4 enseignantes de l'école + 1 ATSEM : Mme PETIT Véronique (PS), Mme HUMBERT Véronique (GS), Mme GOURGUET Magali (PS/ MS/GS/ GS : elle complète le temps de décharge et/ou le temps partiel des 3 enseignantes précédemment nommées), Melle CHARLES Marie (MS)
(Mme BAZILE Laëtitia MS/GS : excusée)
- et Mme TETART Carole (ATSEM chez les PS/MS)
- Mme ROSSARD Corinne (directrice par intérim : décharge de classe car école d'application avec les missions de formations associées à ce poste)
- Représentant de la commune : Mr DERLET Stéphane : adjoint au Maire responsable des écoles.

● Organisation concernant le périscolaire :

- Quelques soucis d'inscription au périscolaire au mois d'octobre.

Le problème s'est posé pour l'inscription de trois enfants d'une même famille ; seulement deux enfants sur trois avaient été répertoriés comme allant au périscolaire. Cette erreur vient d'une erreur de saisie. Il est précisé que ce type d'erreurs peut arriver plus fréquemment lorsque qu'il n'y a pas eu de préinscription de faite et se fait de façon occasionnelle. Il est également constaté que les parents n'inscrivent pas régulièrement leurs enfants au périscolaire alors qu'ils y restent. Il est précisé également que le mois d'octobre a été un mois charnière dans la prise en main des nouveaux rythmes scolaires.

- Organisation du temps entre 16h et 16h10 pour les PS ainsi que l'organisation du temps entre 16h10 et 16h30. Les enfants sont dans la cour. Comment cela sera géré quand il fera froid / mauvais temps ? Idem sur le temps du midi.

Il est proposé que le résumé de l'organisation du midi soit détaillé par écrit par Mme Vaillant et joint au compte rendu. Il est précisé que :

En ce qui concerne les petites sections de maternelle, pour le 1^{er} service, les enfants sont accueillis à la cantine et vont ensuite s'aérer 15 minutes pendant que Carole prépare le dortoir. Si il pleut, il y a suffisamment de place pour accueillir les enfants à l'intérieur du périscolaire. Des activités manuelles sont proposées par Morgan et il est indiqué que pour les moyennes sections, un projet de « haute couture » est en place pour fin d'année, avec un défilé des enfants y ayant participé.

Pour le 2eme service, l'accueil des enfants se fait en salle bleu ; les enfants reçoivent un morceau de pain pour patienter (44 enfants assis sur les bancs et 4 adultes présents); ils restent 15 minutes dehors puis des activités leurs sont proposées ; soit les enfants restent dans la cours, soit ils rentrent faire les activités (danse, jeu de parachute, bougies avec Vanessa), foot avec Aline.

En cas de pluie, des activités sont proposées à l'intérieur : atelier danse (salle rose), jeu libre et de société (salle bleue), et utilisation de la 5eme salle pour le dessin.

Il est rappelé que les activités proposées aux élèves sont basées sur le volontariat de l'enfant. Il n'y a pas d'obligation.

Pour les nouveaux parents il est reprécisé que la commune de Soisy a toujours proposé des activités, il n'y a donc pas eu de surenchères d'activités suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les enfants ne sont pas obligés de faire une activité s'il ne le souhaite pas, ceci étant un choix de la

Compte rendu 1^{er} Conseil d'école de Maternelle- Maternelle des Meillottes

Commission et qui fonctionne bien. Il est proposé aux parents faisant partie d'une liste de parents d'élèves, élus ou pas, de venir sur la pose du midi voir comment fonctionne cette organisation.

Les Petites Sections, qui ne mangent pas à la cantine ont la possibilité de revenir à 15h
Concernant le créneau 16h-16h10, il est précisé que ce temps gratuit de 10 minutes est sous le bénévolat des enseignants terminant la classe à 16h. Il en est de même pour le midi, entre 12h et 12h10. Il est important de souligner que ces 10 minutes entre 16h-16h10, 12h-12h10 est une règle établie par l'Education Nationale et pas de la commune. Il est souligné également que certains parents viennent régulièrement en retard et ne respectent pas l'heure de sortie des classes. Par conséquent, la mairie réfléchit à la possibilité de fermer les portes de l'école à 16h10 et de rouvrir à 16h30. Les associations de parents seront consultées.

Enfin, la salle bleue est utilisée pour les enfants qui partent avant 16h30.

- Cantine : Temps du repas pour le 1^{er} service.

Le créneau horaire est de 12h05 jusqu'à 12h50

Il y a distribution de pain pour les enfants du 2^{ème} service, puis repas de 13h10 jusqu'à la fin.

La Commission des menus.

La date n'est pas encore définie, suite au départ du chef cuisinier ; une date sera déterminée ultérieurement une fois que le recrutement du nouveau chef sera réalisé.

- Problème des toilettes le mercredi aux " Donjons "

A l'extérieur du bâtiment principal, en annexe, se trouvent des toilettes (2 toilettes, 1 fille et 1 garçon) qui sont sous pente. La toiture a en effet des toiles d'araignée qui doivent être régulièrement retirées mais ces toilettes sont bien éclairés et propres.

- Bilan activités périscolaires

Cf. question sur l'organisation du periscolaire et résumé joint.

● **Organisation concernant l'école:**

- Validation nouveau règlement intérieur avec les nouveaux horaires (voir feuille dans le cahier à signer)

Le règlement intérieur est validé, les changements portants sur les nouveaux horaires, l'ordonnance médicale, et la remise des enfants à la sortie.

Il est rappelé aux parents l'obligation d'emmener leurs enfants jusque dans la classe, et pas sur le parking devant l'école pour qu'ils fassent le reste du trajet tout seul.

- Bilan des effectifs. Actions associatives. Effectifs 2015/2016 /Organisation des classes pour cette année.

Actuellement il y a 121 élèves inscrits dans l'école, avec 2 radiations prévues en décembre (pour cause de déménagement dans une autre commune) + 1 arrivée effective début novembre ce qui amènera l'effectif à 120 élèves.

L'organisation des classes a pu s'organiser avec un seul double-niveau compte tenu des effectifs de chaque classe d'âge.

Compte rendu 1^{er} Conseil d'école de Maternelle- Maternelle des Meillottes

L'équipe a tenu compte pour chaque élève de son cursus scolaire (double niveau et enseignant expérimenté ou non afin d'équilibrer son parcours (pour les enfants concernés par un 2^{ème} double niveau un accord parental a été demandé).

Il est à prévoir en Grande Section, un départ massif d'enfants (52) qui nécessiterait 60 nouvelles inscriptions pour la rentrée scolaire prochaine, difficilement réalisable.

-Conditions d'accueil des enfants handicapés dans l'école? Accueil fait par les autres enfants...?

Les enfants handicapés se sont bien intégrés, toutefois en fonction de leur handicap, les répercussions s'avèrent différentes d'une classe à l'autre. Elles sont néanmoins très positives sur les autres enfants. La différence apprend aux enfants à apprivoiser le handicap et à être plus respectueux. La gestion est lourde pour les maitresses et la capacité de concentration plus difficile pour les autres élèves. La gestion de la classe est plus complexe, mais riche sur le plan humain. La présence d'une AVS est primordiale.

-Bilan élections 2014 et organisation pour 2015 (questions des enveloppes).

Il est proposé que des enveloppes pré-remplies soient fournies aux parents pour éviter les erreurs récurrentes (oublis de signature, d'adresse...) obligeant d'annuler certains votes. La mairie va étudier une solution en associant les représentants de parents d'élèves

- Bilan sieste.

- En Moyenne Section : quelques enfants vont se reposer en fonction de leur état de fatigue ou à la demande des parents (à partir de 13H) ; dans tous les cas ils retrouvent leurs camarades de classe dans la cour à 14H15.
- En Petite Section : possibilité de faire un lever échelonné seulement le mardi car l'aide administrative Anaïs peut être présente et aider à l'habillage pendant que la maitresse accueille les enfants réveillés dans la classe.

Les autres jours, ouverture du rideau à 15H15 et regroupement dans la classe à 15H30 où des activités individuelles et /ou collectives sont proposées.

Au retour de la 5^{ème} ATSEM l'organisation du réveil échelonné sera possible 2 autres jours.

(La mairie a gardé le poste d'ATSEM de la 5^{ème} classe, mais celle-ci travaille sur les 2 écoles de la commune de façon équilibrée. Actuellement, elle remplace un arrêt maladie de 3 mois au moins)

Il est à souligner que la présence d'une ATSEM par classe est exceptionnelle. De plus, actuellement, une stagiaire ATSEM est présente 2 jours et demi par semaine. L'aide administrative, Anaïs, permet d'avoir également une présence de plus dans les classes (¾ de la journée durant la semaine pour la Directrice et le reste du temps dans les classes) Mais son contrat sera terminé l'année prochaine et ne sera pas renouvelé (contrat de 20h). Il est à noter que ces présences supplémentaires sont un confort au niveau de l'équipe pour compenser l'effectif.

-Bac à sable: surveillance à l'intérieur.

Pas de souci de surveillance malgré le « cache » du grillage.

-Bilan coopérative générale : Début septembre la coopérative disposait de 6000 euros.

Depuis nous avons investi dans le renouvellement de :

Compte rendu 1^{er} Conseil d'école de Maternelle- Maternelle des Meillottes

- DVD **150 euros environ** (film d'animations/ sans parole/ noir et blanc ex: contes de la ferme, contes persans, l'ogre de la taïga, la petite taupe.....)
- Caisses pour le rangement, cadre pour le futur trombinoscope de l'année, assurance OCCE (comptabilité), nappes pour la 5^{ème} classe servant aux activités.... **350 euros**.
- Avance pour les 3 classes de MS/MSGS/GS pour 2 participations à des manifestations sportives USEP (escalade et athlétisme)= **551 euros**;

Pour ces rencontres la dépense "car scolaire" n'est pas imputée, il faudra compter 800 euros environs. Par souci d'équité la coopérative générale participera à un projet pour les élèves de PS (sortie, intervention ou autre...en fonction du projet de classe) au prorata des participants.

Nous disposons donc aujourd'hui d'environ **5000 euros**.

Nous n'avons pas encore investi le bénéfice de la kermesse 2014 car nous souhaitons, comme annoncé, acheter, avec le concours de la mairie, des tablettes numériques à des fins pédagogiques (nous attendons le feu vert de la mairie, s'il n'y a pas d'accord alors nous envisagerons une autre dépense pour les élèves). Actuellement, 10 tablettes sont prêtées jusqu'à fin novembre. L'idée est d'acheter 8 tablettes : 4 seraient financées par la mairie et 4 par la coopérative scolaires (250 euros/tablettes). La coopérative scolaire ne peut pas financer cet achat dans son intégralité, il faut prévoir le coût des cars à payer lors des déplacements, des livres de la bibliothèque à remplacer...)
D'autre part, nous souhaitons comme l'an dernier emmener l'ensemble de l'école à une sortie au théâtre en plus de la sortie de fin d'année qui est payée pour ce qui concerne le "budget car" par la mairie.

Les photos ont été réalisées mercredi 12/11 : individuelles, groupes et fratries : nous ferons un point sur le bénéfice au 2^{ème} conseil (l'organisation croisée avec l'élémentaire est lourde, elle nécessite plusieurs personnes à temps plein qui connaissent bien les enfants de maternelle et élémentaire : elle ne peut être reconduite qu'à cette seule condition). Facilité d'organisation cette année avec l'aide d'Anaïs.

- Festivités Noël

Le vendredi 12 /12 un spectacle est offert par la mairie pendant le temps scolaire : il s'agit du spectacle des marmottes font la fête d'Anny et Jean-Marc VERSINI.

L'équipe réfléchit encore à l'organisation d'un temps convivial et commun pour l'ensemble des familles : nous imaginons une chorale suivi d'un vin chaud et boissons pour les enfants dans chaque classe, mais cela reste encore à finaliser.

Cette année, nous proposons un MUG pour les cadeaux de Noël.

Nous vous tiendrons au courant du bénéfice réalisé. les parents pourraient le récupérer le 12/12.

● **Organisation concernant la mairie:**

- Panneau d'affichages pour l'association FCPE.

La mairie indique qu'un seul panneau est suffisant. Corinne propose d'ouvrir le panneau de l'école aux associations en cas de besoin.

- Sécurité : la porte du City Stade est grande ouverte pendant le temps de récréation.

Compte rendu 1^{er} Conseil d'école de Maternelle- Maternelle des Meillottes

Les enseignants de maternelle ne passent plus par le City Stade pour aller au Gymnase.

La mairie précise que le gardien vérifie le soir que la porte est bien fermée. Un rappel sera fait au niveau de l'école élémentaire.

La mairie indique également qu'une caméra sera bientôt installée au niveau du City Stade.

Concernant la propreté des lieux, il est précisé que le lundi matin et le jeudi matin est effectué le nettoyage du City Stade. Il est rappelé que le City Stade est lieu convivial pour les enfants et a beaucoup de succès depuis sa création. Des mégots et cannettes de bières sont néanmoins retrouvés régulièrement.

- Bilan du nettoyage de la cour de la récréation (présence de mégots!).

Régulièrement, des mégots sont trouvés dans la cour de récréation, notamment après le week-end. Il est à signaler que lorsque des enfants ou adolescents viennent s'amuser au City Stade, ils débordent sur la cour de récréation. Le problème est récurrent.

- Qu'en est-il de la fermeture des ouvertures du préau qui devaient être neutralisées pour éviter les chutes et du plexiglass avait été envisagé !

Tous ces points sont passés en Commission de Travaux. La mairie va se renseigner pour en connaître l'avancée.

- Bilan investissement mairie : où en est-on ?

- Les souhaits se portent sur 2 appareils photos numériques / 2 meubles rangement livres de bibliothèque/ un épiscopes/ un ordinateur portable /4 tablettes numériques.

- Il est précisé par la mairie qu'une pause est faite sur les investissements en cours, suite aux incertitudes sur le devenir de l'Agglomération et sur le budget. Il est fait état de la fusion à venir en 2015 des Agglomérations (le Préfet prenant sa décision fin février sur cette fusion). Il est à prévoir un impact d'ordre financier sur la dotation de solidarité communautaire qui sera en baisse dès 2015. Les subventions seront également impactées.

- Il est proposé qu'une priorisation des matériels soient faite. Notamment, l'appareil photo qui a été volé aurait besoin d'être remplacé rapidement.

- Il est à souligner par ailleurs que ce sont les enseignants qui apportent leur PC personnel.

- La cabane à vélos: le point sera fait par la mairie sur l'avancée du projet qui avait été validé.

- Alarme sécurité dans chaque classe comme en élémentaire : la demande a été faite.

- Internet via la fibre : c'est une histoire qui dure !

En élémentaire, le passage à la fibre fonctionne. En maternelle, problème d'internet avec ATS, la société de maintenance. Internet n'est actuellement pas dans toutes les classes, mais c'est prévu. Il est indiqué que la mairie n'est pas encore passée à la fibre.

Questions diverses

Intervenant pour l'hygiène bucco-dentaire en grande section ; prévu.

Sécurité routière : des interventions peuvent être faites en fonction des projets de l'école.

Les déchets : interventions prévues avec Siredom en MS/GS et GS ;